Consignes pratiques pour la saisie sur I-PROF de la candidature pour l’accès au corps des agrégés

1. **Rappel des conditions requises pour candidater**

 Les candidats doivent être en activité dans le second degré ou dans l'enseignement supérieur, mis à disposition d'un autre organisme ou administration, ou en position de détachement, et remplir les conditions suivantes:

* Etre, **au 31 décembre 2020** professeur certifié, professeur de lycée professionnel ou professeur d'éducation physique et sportive (*les PLP doivent être proposés dans la discipline dans laquelle ils justifient du diplôme le plus élevé sauf avis circonstancié des corps d'inspection ; il en est de même pour tous les certifiés relevant d'une discipline pour laquelle il n'y a pas d'agrégation*)
* Etre âgé de 40 ans au moins **au** **1er octobre 2021**
* Justifier à cette même date de dix années de services effectifs d'enseignement, dont cinq dans leur corps.
1. **Les modalités de candidature**

Vous pouvez accéder à votre dossier via I-PROF du **1er au 21 février 2021**.La procédure guidée dans i-Prof vous permettra de compléter votre curriculum vitae et de rédiger votre lettre de motivation. Vous devez impérativement saisir tous les éléments de votre candidature sur i-Prof *(le dossier est entièrement dématérialisé*). Aucune candidature ou document annexe sur support papier ne seront pris en compte.

1. ***Connexion i-Prof***

Accès: **application I-PROF, via le portail ARENA**

Authentification (2 étapes) :

* Saisie de l’identifiant : il s’agit de la première lettre de votre prénom et votre nom en minuscules (*exemple : jean dupont = jdupont*). S’il y a des homonymies, l’identifiant est alors suivi d’un numéro d’ordre, accolé au nom et toujours sans espace (*exemple : jdupont3*). L’identifiant et le mot de passe sont les mêmes que ceux permettant d’accéder à la messagerie professionnelle.
	+ Saisie du mot de passe : il s’agit de votre NUMEN, soit 13 caractères dont les quatre lettres sont en MAJUSCULES, sauf si vous avez changé et personnalisé ce mot de passe depuis. **En cas de problème technique ou de gestion, vous disposez sur la page d’accueil d’i-Prof d’une page d’information vous apportant des éléments susceptibles de vous aider.**
* Sélection de la campagne liste d’aptitude d’agrégés *(rubrique « services »)*
1. ***Vérification et enrichissement du dossier***

 Vous aurez accès aux principaux éléments de votre situation administrative, regroupées autour de rubriques (*situation de carrière, affectations, qualifications et compétences, activités professionnelles*...). Vous êtes donc invité à accéder à votre dossier afin :

* D’actualiser et vérifier les données figurant dans les diverses rubriques de votre dossier (*en collaboration si nécessaire avec votre gestionnaire*)
* D’enrichir votre curriculum vitae de toutes données que vous jugerez opportunes, dans le but de contribuer à une meilleure connaissance de vos qualifications et de vos activités professionnelles et pédagogiques

 Ces données alimenteront automatiquement le CV spécifique de candidature à la liste d'aptitude. Une fois que vous aurez vérifié votre dossier, vous pouvez candidater.

1. ***Candidature***

 Vous accédez au dossier de candidature en cliquant sur le bouton « candidater ». Vous devez sélectionner la discipline choisie et procéder à la rédaction de votre lettre de motivation.

 **IMPORTANT:**

Après actualisation et validation de votre curriculum vitae, saisie et validation de votre lettre de motivation vous recevrez un accusé de réception dans votre messagerie I-PROF dès la validation de votre candidature**.**

Vous serez invité à vérifier les conditions de votre classement dans le corps des agrégés, via un message I-PROF.